

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° "Spécial Budgets" Avril 2021

www.ogy-montoy-flanville.fr
mairie.omf@orange.fr

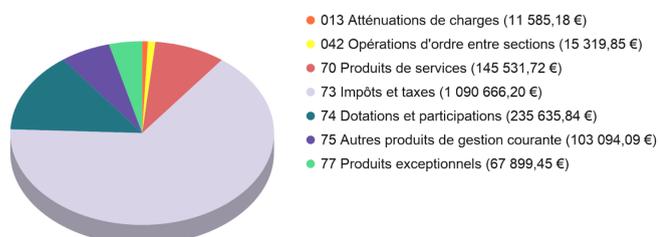
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE 2020

➤ Compte administratif 2020

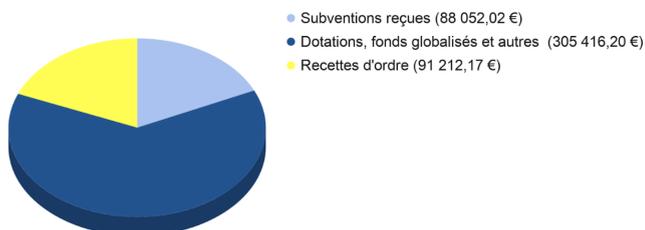
Le compte administratif est le bilan financier de fin d'exercice. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1 669 732,33 €)



RECETTES D'INVESTISSEMENT (484 680,39 €)



Résultat de clôture de l'exercice 2020

RESULTAT DE CLOTURE 2019 : - 711 421,40 €

PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT 2020 : 188 337,92 €

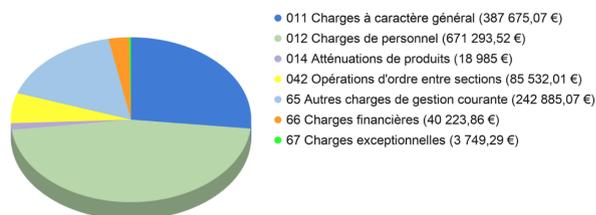
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 : 31 537,33 €

TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR
OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE : 1 082 280,60 €

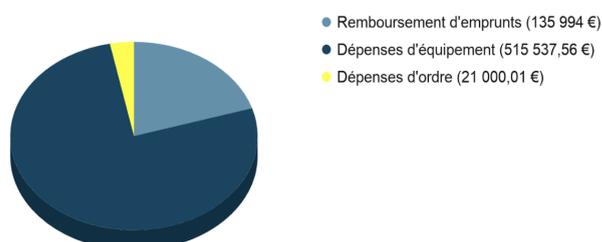
RESULTAT DE CLOTURE 2020 : 214 058,61 €

Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 450 343,82 €)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (672 531,57 €)



Résultats budgétaires de l'exercice 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT : - 187 851,18 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 219 388,51 €

TOTAL DES SECTIONS : 31 537,33 €

➤ Comparatif

REPERES

En €/hab	2020			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	221	196	204	209
Charges de personnel	375	213	226	275
Charges de gestion courante	138	90	97	108
Charges réelles financières	23	15	15	17
Charges réelles exceptionnelles	2	3	4	6

REPERES

En €/hab	2020			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	610	381	415	451
Dotations et participations	134	163	164	204
Ventes et autres produits courants non financiers	141	102	116	112
Produits réels financiers	0	0	1	1
Produits réels exceptionnels	3	15	12	12

➤ Commentaires

L'exercice 2020 se termine avec un résultat positif de 31 K€ mais surtout un résultat de clôture à + 214K€ suite à l'intégration du résultat du budget du lotissement de l'Étang qui s'est soldé par un bénéfice de plus d'1 M€.

Fiscalité 2021

Si vous constatez une augmentation de votre imposition, ce ne sera pas l'œuvre de la commune. **Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité pour 2021.** Avec la suppression de la taxe d'habitation et la réforme sur les bases d'imposition, il est difficile de comparer les notifications des produits des taux d'imposition des taxes directes locales. Le statu quo en terme de taux permettra à la commune de percevoir un produit des taxes de 613 114 €, auxquelles il convient d'ajouter des allocations compensatrices et un versement complémentaire, ce qui porte les recettes à 802 129 €.

Budget 2021

Le budget 2021 s'équilibre en investissement à 1 976 854,23 € et en fonctionnement à 1 868 127,97 €.

Dépenses de fonctionnement :

- 630 K€ charges de personnel,
- 158 K€ gestion des bâtiments communaux,
- 105 K€ politique de la famille et contribution de la commune au périscolaire et aux écoles,
- 80 K€ indemnités des élus,
- 56 K€ gestion des services communaux,
- 51 K€ voirie réseaux et espaces verts,
- 37 K€ achat de matériels et matériaux,
- 35 K€ intérêts d'emprunts,
- 34 K€ musée naturel Jean-Marie Pelt,
- 25 K€ programme communal de sécurité,
- 19 K€ événements associatifs,
- 6 K€ communication,
- 581K€ de transfert à l'investissement et opérations d'ordres.

Les recettes de fonctionnement proviennent des produits de services pour 182 K€ (refacturation des agents au CCAS pour la gestion du périscolaire), des impôts et taxes pour 948 K€, des dotations pour 364 K€ et de produits de gestion courante (revenus des logements) pour 114 K€, auxquels il convient d'ajouter le résultat reporté de 236 K€.

Dépenses d'investissement :

- 126 K€ acquisition de terrain pour de futurs programmes d'urbanisation,
- 40 K€ réalisation de la place de l'église à Saint Agnan,
- 25 K€ achat de mobilier urbain, d'outillage et matériel scolaire,
- 18 K€ rénovation de l'aire de jeux de Flanville,
- 13 K€ candélabres Led,
- 13 K€ travaux de sécurité et sur les réseaux,
- 12 K€ tableaux numériques aux écoles,
- 12 K€ nouveau columbarium,
- 10 K€ réfection de bâtiments communaux,
- 10 K€ budget participatif.

La différence comprend le remboursement des emprunts et des opérations d'ordres.

Les recettes d'investissement correspondent aux subventions en cours pour 197 K€, au virement du fonctionnement pour 581 K€, 100 K€ du produit des taxes d'aménagement et 1065 K€ d'excédents de fonctionnement.

Comparatif des dépenses de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général	429 K€	450 K€	392 K€	420 K€	379 K€
Charges de personnel	552 K€	623 K€	671 K€	692 K€	629 K€
Autres charges de gestion	187 K€	206 K€	212 K€	249 K€	204 K€
Charges financières	38 K€	42 K€	42 K€	41 K€	35 K€

Budget Participatif

C'est vous qui décidez !



Pour renforcer et valoriser la participation des citoyens, la commune de Ogy-Montroy-Flanville souhaite mettre en place, à compter de 2021, un Budget Participatif sur son territoire.

Le Budget Participatif est un dispositif démocratique permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune. Les habitants peuvent ainsi proposer des projets d'investissement qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, à l'échelle d'un ou de plusieurs secteurs de la commune ou sur l'ensemble du territoire communal. Les projets participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les enjeux principaux du budget participatif :

- développer une citoyenneté active dès le plus jeune âge
- favoriser la co-décision avec les habitants
- réaffirmer le lien de proximité entre habitants, élus et services municipaux afin de les faire travailler ensemble

LE MONTANT ALLOUÉ ?

La commune consacre une enveloppe de **10 000 €** sur le budget d'investissement 2021 pour permettre la mise en œuvre de projets choisis par les habitants.

QUI PARTICIPE ?

Tous les habitants de Ogy-Montroy-Flanville, à partir de 10 ans

LE DÉROULEMENT

1	Dépôt des idées ➤ par mail à mairie.omf@orange.fr ➤ sur support papier en mairie de Montroy-Flanville ou Ogy		jusqu'au 17 mai
2	Analyse des projets La mairie analyse la faisabilité de chaque projet (intérêt général, budget, compétence de la commune,...)		jusqu'au 13 juin
3	Vote des habitants et résultats		jusqu'au 10 juillet
4	Réalisation des projets		2021-2022

BUDGET PARTICIPATIF 2021

IMAGINEZ ET DÉPOSEZ VOTRE IDÉE

Le titre de mon projet :

Où mon projet est localisé :

- | | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cugnot | <input type="checkbox"/> Flanville | <input type="checkbox"/> Zone de la Planchette |
| <input type="checkbox"/> Montoy | <input type="checkbox"/> Saint-Agnan | <input type="checkbox"/> Lauvallières |
| <input type="checkbox"/> Chappe | <input type="checkbox"/> Puche | |
| <input type="checkbox"/> L'Etang | <input type="checkbox"/> Ogy | |

Domaine :

- | | | |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Culture et patrimoine | <input type="checkbox"/> Autres : |
| <input type="checkbox"/> Sport et loisirs | <input type="checkbox"/> Solidarité | |
| <input type="checkbox"/> Espace public | <input type="checkbox"/> Mobilité | |

Description de mon projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coût estimatif :

L'idée est proposée par :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

DÉPOSEZ VOTRE IDÉE AVANT LE 17 MAI 2021
en mairie de Montoy-Flanville ou de Ogy
par mail à mairie.omf@orange.fr